

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

Tassin-la-Demi-Lune (69160)

## Réponses de Pascal Charmot, au nom de la liste « Avec vous toujours pour Tassin »

– le 15/02/2020 à 16:37 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.*

Le rythme de réunion sera défini par la municipalité installée. Deux fois par an me semble raisonnable. Le comité "vélo" devra échanger avec le conseil de quartier sur la question de la mobilité en générale pour que les différents modes soient évoqués et pas seulement le vélo (trottinettes, piétons, nouveaux engins de mobilité...)

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Tassin, Lyon 9, Francheville, Craponne, Charbonnières.

*Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Tassin, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.*

Nous proposons de poursuivre le travail fait avec la Métropole pour la création de pistes structurantes. Celle du nord, avenue Victor Hugo étant actée pour commencer les travaux en 2020 (après études complémentaires en cours par la Métropole). Je propose en second projet une piste en direction de l'Ouest passant par l'avenue du 11 novembre (gabarit suffisant pour aménager la piste et réaménager le trottoir en gagnant sur le stationnement) jusqu'à la connexion avec route de Sain Bel. Et un troisième projet de piste en direction du sud (vers Alaï) depuis le centre (passant par avenue 8 mai, ou Cosmos et connectant avec av Misery puis Depéret) pour rejoindre le pôle multimodal Alaï. Sur route de Paris ce sera à étudier avec le projet de Charbonnières sur cette voirie.

#### Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

C'est déjà dans les observations ci-dessus du point 2. Je propose de relier les voies de vélo structurantes des communes limitrophes pour améliorer cette continuité. Nos projets des deux pistes évoquées ci-dessus sont justement sur des itinéraires desservant des équipements municipaux ou publics.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Dès lors que la législation le prévoira et que nous aurons aussi reçu le soutien de l'Etat pour engager des moyens de contrôle du trafic poids lourds sur la commune. La ville ne peut seule s'en charger. Les itinéraires poids-lourds sont décidés par l'Etat. Sur celui qui traverse notre commune par les Avenues Foch et Charles de Gaulle, puis route de Brignais le sujet a été posé à plusieurs reprises. Nous ne pouvons pas créer de piste, voie, ou bande cyclable vue la configuration de ce tracé.

### Action n°5 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous avons déjà réalisé ce travail en 2016. Le plan de circulation a été refait en globalité sur la commune et vu avec les conseils de quartiers. Si cela doit être revu c'est ponctuellement. Ce sujet sera bien sûr évoqué mais il n'y pas à s'engager de nouveau sur un travail que nous avons fait.

### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

J'ai fait voter une délibération de la ville en faveur de la ZFE. J'ai soutenu ce dispositif par un vote favorable à la Métropole. J'ai demandé qu'un plan d'actions sur 5 ans soit engagé avec la Ville par la Métropole. J'ai indiqué dans la demande que la ville dispose d'outils permanent de mesure de la pollution de l'air. Qu'il soit envisagé d'élargir la ZFE à Tassin la Demi-Lune. Il conviendra toutefois de prévoir un dispositif pour les véhicules des professionnels notamment artisans qui doivent pouvoir exercer leur métier souvent contraint par les déplacements fréquents et en véhicule utilitaire.

### Action n°7 : je ne m'engage pas

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Tassin serait particulièrement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière.

*De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess).*

Je suis favorable à l'Anneau des Sciences. Cela est ma position déjà en tant que Conseiller général du Rhône. Je souhaite aussi qu'une ligne de bus à "haut niveau de service", telle que nous le proposons dans le projet de François Noël Buffet pour la Métropole, soit prévue dans l'ouvrage. Elle sera une nouvelle offre pour desservir de façon circulaire l'agglomération et se connecter à d'autres lignes de bus existantes classiques.

### Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Je nuance mon engagement. Sur le dispositif zone de rencontre oui. Je propose d'ailleurs la création d'une zone de rencontre sur l'avenue du 8 mai 1945 pour créer une liaison douce du bourg vers le centre. Véritable voie apaisée (avec contrôle des vitesses) au profit des piétons et cyclistes, sans empêcher la voiture notamment pour l'accès des riverains à leur domicile. En revanche, je ne suis pas partisan du tout zone 30. Il y a un manque de retour d'expérience me semble t-il pour en mesurer la pertinence. Cela dit, je proposerai aux conseils de quartier et comité "vélo" de voir les lieux qui pourraient évoluer vers un passage en zone 30

### Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment chemin de la Mansion, avenue du 8 mai 45 sur toute sa longueur, rue Louis Poly, rue Jules Ferry...

En passant en zone 30, la rue de la Liberté mise à double sens cyclable offrirait un accès direct à la gare de Ecully la Demi Lune depuis la mairie.

C'est à travailler. Ma proposition (liaison douce, zone de rencontre) pour l'avenue du 8 mai va dans ce sens. Sur chemin de la Mansion c'est un sujet plus complexe encore avec la présence des nombreux bus de ramassage scolaire. Pour rue de la Liberté c'est à étudier et plus largement sur le périmètre des rues alentours pour vérifier la cohérence du plan de circulation dans cette hypothèse. Une voie nouvelle mode doux est prévue au PLUH en continuité du mail des Tuileries pour aller vers de l'avenue de la République vers la gare. Le programme d'extension de la résidence senior prévoit sur la parcelle un emplacement réservé pour tracer cette voie mode doux (piétons-vélos) uniquement.

### Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. La mise en place de la barrière pour limiter l'accès à l'école d'Alaï va dans ce sens.

Pas supprimer. Ce n'est pas la solution. Restreindre oui et c'est déjà le cas en effet à l'école d'Alaï.

Mais selon moi, c'est surtout grâce à un meilleur maillage des écoles dans la ville comme par exemple en réalisant le projet que je propose de Pôle public du Parc de la Raude à Libération sur le terrain des maraichers (pour lequel après quatre ans de procédure nous avons pu trouver un accord gagnant-gagnant avec les propriétaires) que nous décongestionnerons le centre-ville des 800 déplacements quotidiens des familles qui viennent déposer leurs enfants avenue Leclerc où sur 150 mètres sont

concentrées 4 écoles (Leclerc, Prévert, Demi-Lune et Berlier-Vincent). Il faut rapprocher les écoles des lieux de vie. C'est la raison de la création de l'école Grange Blanche avenue Victor Hugo. Voilà à mon sens le bon sens. C'est pour cela que le terrain des maraichers est le lieu approprié pour accueillir un futur groupe scolaire (qui permettra de fermer par étapes et dans le temps les écoles Berlier-Vincent et Demi-Lune), en sécurisant les accès à ce site bien mieux qu'en faisant un groupe scolaire ou même seulement quelques classes sur l'avenue Foch (itinéraire poids-lourds) comme nous l'avons entendu...!!

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

Nous prévoyons d'ailleurs l'installation d'un parc à vélos sécurisé et normalisé de 30 places (plus à voir...) à proximité du gymnase des Genetières aux abords de L'Atrium (côté Cosmos)

### Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense et ancien, ne disposant pas de locaux vélos. C'est le cas du secteur de l'horloge. Une enquête auprès des Tassilunois devra être menée pour identifier les besoins.

Ma première proposition (parc vers gymnase des genetières) dans la question précédente y contribue. Il faut toutefois regarder les choses dans le contexte de la ville qui n'a pas de parking concédé.

### Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.  
*Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.*

C'est déjà le cas dans la plupart des écoles par exemple pour les trottinettes. Mais les espaces sont très contraints dans notre cas où le foncier disponible dans les écoles est très limité.

### Action n°14 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cela sera à voir avec la métropole. C'est un sujet qui sera à voir plus précisément en zone de mixité avec le commerce et de façon concertée.

### Action n°15 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Je ne m'engage pas sur ce point car je ne crois pas que l'effet d'aubaine soit la réponse à l'achat d'un vélo. Il vaut mieux investir dans l'aménagement de l'espace public et la voirie pour lequel justement je propose de mettre l'équivalent de la recette du stationnement payant sur la ville au bénéfice de mesures en faveur de la mobilité douce (électrique, vélo, piéton)

### Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

C'est différent de l'aide directe à l'achat d'un vélo.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Oui mais le programme Alvéole n'est peut-être pas la réponse incontournable ou unique. Nous avons développé avec la Police municipale et les écoles de la ville un très gros programme, qui fonctionne très bien, de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière via le "permis vélo" décerné par notre police municipale aux enfants des écoles. Cela est très apprécié et fonctionne très bien. Nous voulons le poursuivre.

**Action n°18 : je m'engage**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Action n°19 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Nous le faisons dans les écoles où cela est possible et nos gymnases dans le cadre du permis vélo des enfants des écoles

**Action n°20 : je ne m'engage pas**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le choix du mode de déplacement est personnel et la démagogie est au coin du bois avec cette proposition. Je suis utilisateur des transports en commun que je préfère au vélo. Mais cela n'empêche personne parmi les élus de se déplacer régulièrement à vélo.

**Action n°21 : je m'engage**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pour la police municipale oui. Nous en avons déjà. Pour d'autres services je ne suis pas certain notamment pour les espaces verts par exemple qui ont un matériel lourd et encombrant. Le portage de repas à domicile n'est pas fait par des agents de la ville et cela me semble ne pas être la bonne réponse d'utiliser le vélo en la matière

**Action n°22 : je ne m'engage pas**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

C'est un sujet qui relève du dialogue social. Si cela est partagé, alors nous l'aborderons. Je pense plus à une remise à plat du plan de déplacements de l'administration

**Action n°23 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture".

**Action n°24 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.*

C'est ce que nous faisons mais la communication est en effet à renforcer.... La Police municipale procède systématiquement à des verbalisations et au retrait en fourrière dans les cas nécessaires.

**Action n°25 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Action n°26 : je ne m'engage pas**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

Un travail cependant avec les commerçants sera engagé. Et avec les plus grosses entreprises.

**Commentaires généraux**

J'ai déjà détaillé les réponses au fil de l'eau. Voir les éléments aussi sur le site de campagne [www.pascalcharmot2020.fr](http://www.pascalcharmot2020.fr)

Cordialement

Pascal Charmot,